



Discours de Monsieur Eric BANEL, directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique

Monsieur le maire,

Monsieur le sous-préfet,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Notre région, largement tournée vers la mer, dispose d'un patrimoine maritime riche, dont les phares se sont imposés comme des éléments structurants du paysage littoral. Leur vocation est d'abord de guider les navigateurs et de prévenir les accidents de mer. Mais ils sont bien plus que cela. Beaucoup d'entre eux ont été bâtis comme des monuments à part entière, à l'architecture volontairement singulière. Parmi les 16 phares en activité répartis le long du littoral Sud-Atlantique, 11 sont classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques, dont le phare du Cap-Ferret qui a été inscrit en 2009.

Malgré les contraintes et les aléas du temps, ces monuments sont aujourd'hui comme hier des points remarquables du paysage. Pour tous les habitants du bassin d'Arcachon, et pas seulement pour les marins, le phare du Cap Ferret est ainsi un repère et la marque d'une identité culturelle et maritime.

Au quotidien, le phare du Cap Ferret est entretenu par les agents de la direction interrégionale de la mer, dont je tiens à saluer ici l'engagement (tant les équipes du siège que les équipes techniques du service des phares et balises du Verdon). Ils ont toujours veillé à gérer ces ouvrages en prenant en compte leur dimension opérationnelle et patrimoniale et en respectant au maximum l'esprit impulsé lors de leur réalisation.

Comme vous le savez, l'État avait engagé dès 2015 la rénovation complète de la lanterne. Entre-temps, la grande tempête de 2017 avait profondément abîmé le phare, arraché son garde-corps et altéré sa marque de jour, c'est-à-dire sa peinture.

C'est la raison pour laquelle l'État a décidé d'engager une grande campagne de restauration que j'ai l'honneur de clôturer aujourd'hui. **Au total, l'État aura consacré 400 000€ pour redonner au phare son allure et sa vocation.**

1- Pourquoi un phare au Cap ferret ?

L'entrée du bassin d'Arcachon a de tout temps été reconnue par les marins comme très dangereuse. La houle du large lève une mer forte qui génère souvent une barre redoutable.

A l'entrée du bassin, les mouvements de sable, occasionnés par les houles des violentes tempêtes d'hiver, sont depuis toujours extrêmement importants et les passes d'entrée sont dès lors soumises à des évolutions constantes. Des déplacements si fréquents que la carte marine indique « des fonds variables » et ne fait figurer volontairement aucune bouée entre la bouée d'atterrissage et la bouée du cap Ferret.

Cette année, la phase la plus extérieure de la passe présente une très faible profondeur et rend la navigation très dangereuse. Pour les navires de pêche qui sortent à l'océan plusieurs fois par semaine, les bouées en période hivernale constituent simplement des repères fixes qui leur permettent de se positionner par rapport aux mouvements de sable, mouvements qu'ils suivent très précisément durant toute la saison. Les patrons savent où ils doivent passer par rapport à ces repères, pas toujours du côté préconisé par la marque de la bouée.

Depuis une décision ministérielle du 9 janvier 1902, une procédure exceptionnelle s'applique à l'entrée du bassin. Chaque année après la fin des grosses tempêtes hivernales et avant le début de la saison de plaisance, après une campagne de bathymétrie spécifique, le balisage flottant est adapté à la localisation de la passe.

Ainsi, dans cet environnement hostile et en perpétuel mouvement, le phare du Cap-Ferret depuis 1840 constitue un point fixe indispensable aux navigateurs.

Cependant, le phare du Cap Ferret aujourd'hui n'est pas qu'un feu, il est bien plus. Au niveau technologique le phare a progressivement été doté de divers instruments destinés à améliorer la sécurité maritime :

- relai VHF permettant au centre de sauvetage en mer, le CROSS, de recevoir les appels de détresse des navigateurs et d'échanger avec eux
- antennes de téléphonies mobiles de plusieurs opérateurs
- stations GPS permettant aux navires une localisation plus fiable.

Pour la direction interrégionale de la mer, service de l'État chargée de la sécurité en mer, le phare du Cap Ferret est donc un élément indispensable de tout notre dispositif de sécurité en mer sur cette partie du littoral.

2- Vers le phare actuel : un peu d'histoire

Lorsque la commission des phares en 1825 adopte le projet d'éclairage des côtes de France entre l'estuaire de la Gironde et l'Espagne, seul le phare de Cordouan est en service. Le rapport prévoit donc la construction d'un phare de 1^{er} ordre à Biarritz et d'un phare de 3^{eme} ordre à l'entrée du bassin d'Arcachon seul point de cette côte où l'on puisse aborder, destiné à diriger les bâtiments dans les passes étroites et dangereuses.

La construction du phare d'Arcachon est actée en 1833, avec mise en place d'un feu fixe blanc. Ce phare en pierre de taille issues des carrières de Barsac et de St Macaire, installé sur les « Dunes du Ferret », a été mis en service le 1^{er} novembre 1840. Il permettait aux pêcheurs d'arriver de nuit et de se rapprocher de l'entrée du bassin pour s'engager dans la passe dès le petit jour, quand les bouées devenaient visibles.

En 1902, pour améliorer la visibilité du phare qui parfois était confondu avec des bateaux à vapeur, la commission décide d'équiper Cap-Ferret avec l'ancienne optique de Biarritz. Le feu devient alors un feu alternativement à éclat blanc et rouge toutes les 40 secondes.

Ce premier phare fut dynamité en août 1944 par les Allemands qui l'avaient occupé pendant toute la guerre. Le blockhaus, situé à proximité du phare, remis en état par la commune et ouvert à la visite est un témoin de cette époque.

Le phare actuel, inauguré le 7 août 1949, intègre dès sa conception des décors architecturaux appelant à la visite et favorisant la promenade, imprimant ainsi à l'ouvrage une double fonction : utilitaire et patrimoniale / marqueur du paysage littoral.

Ainsi dès la construction de ce nouveau phare, trois grands bancs ont été disposés à intervalles réguliers de part et d'autre de l'allée menant à la porte principale du phare (aujourd'hui dépourvue de sa poignée, dérobée pendant les travaux). Au dessus de cette très belle porte, on peut observer des bas reliefs présentant un navire, un poisson et l'étoile du service des phares et balises.

A l'intérieur, Auguste Labouret (maître verrier renommé) a signé une grande mosaïque représentant une carte du bassin d'Arcachon.

Enfin, un ascenseur au cœur du phare est venu apporter confort et modernité à l'ouvrage.

3- Les travaux

Depuis 2012, nous avons engagé une campagne complète de rénovation du phare de Cap-Ferret . Cette remise en état a coûté quelques 400 000 euros entièrement financés par l'État et de nombreux mois de fermeture du phare. Elle vient de s'achever à la fierté et à la satisfaction de tous.

Je sais que l'organisation de chantier sur des ouvrages opérationnels et patrimoniaux ouverts aux visites est très contraignant pour tous et n'a pas été sans aléa : hélicoptage délicat pendant la pose du garde-corps où chacun s'est pendant un moment demandé si le garde-corps n'allait pas rester bloqué sur la coupole à l'image de l'auréole d'un saint.

Je sais aussi que la réussite de tels chantiers ne peut être au rendez-vous sans une étroite collaboration très en amont entre tous les acteurs, une coordination sans faille et surtout une volonté commune et générale d'être au service du monument et du public. Chacun dans son domaine, architecte, services de la Culture, sociétés de production de documentaires, hommes et les femmes des différents corps de métiers des entreprises privées ou de la subdivision des phares et balises du Verdon, chacun a œuvré dans ce sens et à apporter sa pierre à ce projet ambitieux.

Le phare du Cap-Ferret rayonne aujourd'hui grâce à vous tous. Je tiens aujourd'hui à remercier tous ceux qui sont intervenus dans cette campagne de rénovation en apportant sa pierre et qui a permis d'arriver à ce qui me paraît être un succès à tous points de vue.

Le film que nous allons regarder ensemble tout à l'heure nous permettra de nous immerger au coeur du dernier chantier, d'en percevoir les difficultés mais aussi les joies ou les attachements que procurent le travail sur de tels monuments.

Je conclurai en vous disant que plus de la moitié des phares en activité de la façade sud-atlantique sont aujourd'hui ouverts à la visite du public et reçoivent grâce aux différents gestionnaires, plus de 540 000 visiteurs par an.

A titre d'exemple je citerai parmi eux :

- le phare de Cordouan géré par le SMIDDEST : 23 000 visiteurs,
- le phare des Baleines à l'île de Ré, géré par délégation de service public par la société Patrimoine-Océan : 180 000 visiteurs,
- le phare de Chassiron, sous délégation de service public au bénéfice de la commune de St Denis d'Oléron : 164 000 visiteurs
- et bien sûr le phare du Cap Ferret géré par l'Office du Tourisme qui accueille plus de 100 000 visiteurs par ans

Ces chiffres traduisent le succès de notre action commune au service du partage de notre patrimoine maritime.

Enfin, je terminerai par une actualité qui nous est chère, le choix par le président de la république - il y a une semaine - de soutenir la candidature du phare de Cordouan, autre phare emblématique de notre littoral, au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO. N'est-ce pas la plus belle reconnaissance possible de la valeur universelle de notre patrimoine maritime et girondin?

Nous aurons en tout cas besoin de votre soutien, de la mobilisation de tout le territoire pour en convaincre l'UNESCO.

En attendant, bon vent et bonne visite du phare du Cap-Ferret !